

Roinville-sous-Dourdan

Valoriser les espaces publics : quel projet pour le territoire ?

Le CAUE a accompagné la commune de Roinville-sous-Dourdan dans sa réflexion sur la valorisation de ses espaces publics. L'enjeu : améliorer la qualité de vie du centre-bourg en tenant compte de sa configuration linéaire, de l'axe de la route départementale, de la vallée de l'Orge et des équipements environnants.



©CAUE91

La mission du CAUE débute avec un atelier de reconnaissance du territoire.
Action menée en 2024 et 2025

Le point de départ

La commune sollicite le CAUE 91 pour l'accompagner sur de nombreux sujets relatifs à l'urbanisation et à sa redynamisation. Le CAUE lui propose de mettre en place une série d'ateliers de travail avec l'équipe municipale pour aborder la problématique de manière globale, sur l'ensemble du

territoire communal. Cette démarche, appelée "Territoire +", permet de mettre en récit les enjeux et d'élaborer une cartographie des différents projets et des actions à mener. Ce parcours de réflexion est organisé à partir d'ateliers de travail sur le terrain, de débats en salle et de cartographies.

L'objectif de la mission CAUE à Roinville-sous-Dourdan

L'objectif de la mission est de garantir une cohérence entre les différents projets menés sur l'ensemble de la commune. Il s'agit d'intégrer la problématique du carrefour dans une réflexion plus large sur le développement du territoire.

À partir des enjeux et des problématiques identifiés lors des ateliers de travail, la méthodologie "Territoires +" permet de construire collectivement un document qui présente de façon claire les objectifs du projet et les actions à mettre en œuvre.

Cette démarche permet également d'élargir la réflexion à l'échelle de toute la commune, en partant d'un problème concret. Elle aide à donner une vision d'ensemble du territoire, à mettre en évidence ses principaux enjeux et à organiser les actions futures de manière cohérente.



Le deuxième atelier, en salle, permet de consolider les axes de travail.

Le déroulé

Après un échange collectif et une appréciation de la préoccupation de la commune, **un premier atelier de reconnaissance du territoire a été organisé en janvier 2024**. La participation très nombreuse des élus nous a permis d'échanger sur les usages quotidiens et sur la perception de la qualité architecturale et paysagère des espaces publics. Nous avons également pu nous interroger sur le rapport au paysage et sur la présence qualitative de l'eau (la rivière l'Orge), qui n'était pas forcément mise en valeur.

Ce "diagnostic en marchant" a été restitué lors d'un deuxième atelier en février, permettant de consolider les axes de travail pour les ateliers suivants, et surtout de discuter des engagements et des valeurs qui mobilisent l'équipe municipale.

Deux autres ateliers ont suivi (11 mars et 29 avril), axés principalement sur le travail cartographique. Nous avons discuté des thèmes de l'urbanisation et de la redynamisation, en particulier des orientations d'aménagement permettant d'assurer la cohérence et le maillage des espaces publics.

L'enjeu des ateliers 3 et 4 était de cartographier l'ensemble des questionnements ou des projets de la commune dans une projection à long terme, en tenant compte de l'urgence, de la priorité et du "souhait" de chacun. Il s'agit d'un processus de conception et non d'un projet définitif.



Zoom sur la cartographie élaborée lors de l'atelier 3.

Cet exercice de cartographie permet de situer les différentes problématiques abordées lors des ateliers, d'identifier les grands enjeux à différentes échelles et de prioriser les étapes.

Nous sommes ainsi revenus sur le carrefour de l'entrée de l'école et les espaces publics alentour (point de départ de notre accompagnement) afin de situer le problème dans son contexte et de visualiser les solutions en cascade (intervention large sur les espaces publics de la départementale).

L'ensemble de la démarche a permis d'élaborer un récit cohérent et d'établir une base et une méthodologie sur laquelle la commune pourra s'appuyer pour l'ensemble de ses projets.

Suite à l'accompagnement du CAUE, la commune s'est inscrite, en 2025, au dispositif "villages d'avenir" sur le sujet de la restauration de l'église et ses abords (espaces publics).

CAUE+

- Réaliser un diagnostic en marchant
- Apporter une approche globale et partagée
- Définir collectivement des enjeux territoriaux
- Identifier des leviers d'actions
- Planifier et hiérarchiser des actions dans le temps

